



1 Le cours

➤ La justice comme conformite au droit : la these conventionnaliste

Justice, droit positif et droit naturel .

Du latin *jus* (« droit », « justice »), la justice designe le principe superieur au nom duquel on peut juger un fait legitime ou illegitime. La justice s'incarne d'abord dans des lois ecrites constituant le « droit positif », c'est-a-dire le droit reel, existant en tel lieu et a telle epoque. Mais la justice est aussi un ideal que le « droit naturel » s'efforce d'enoncer par des regles valables de tout temps et en tous lieux.

REPERES

Legal / Legitime : est *legal* ce qui est conforme a la loi. Est *legitime* ce qui renvoie a une plus haute idee de la justice, conforme a la raison et a la morale.

Absolu / Relatif : une verite absolue vaut en tout temps et en tout lieu ; une verite relative depend d'un cadre, d'une epoque ou d'un lieu donnees.

Universel / Particulier : le droit naturel pretend a l'universalite ; le droit positif est particulier, propre a chaque societe.

Les lois, les coutumes et les usages sont changeants et relatifs .

L'histoire et la sociologie montrent combien l'idee de justice est changeante et relative. Dans la Rome antique, le pere avait droit de vie et de mort sur sa femme, ses enfants et ses esclaves. Les Azteques pratiquaient des sacrifices humains. Le code d'Hammourabi fondait le droit sur une stricte equivalence entre le dommage subi par la victime et la peine infligee au coupable (loi du talion). Montaigne resume : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. » Pascal ecrit : « Verite en deca des Pyrenees, erreur au-dela. »

Le relativisme moral : rien n'est juste ou injuste dans l'absolu ? .

Ce constat fonde le relativisme moral : il n'y a pas de verite morale absolue, rien ne peut etre dit bien ou mal, juste ou injuste dans l'absolu. La doctrine sceptique de Pyrrhon, telle que la rapporte Diogene Laerce, prefigure ce relativisme : « en toutes choses les hommes se gouvernent d'apres la loi et la coutume ». Mais pourquoi telle coutume plutot qu'une autre ?

Trois hypotheses conventionnalistes :

1. Glaucon (dans *La Republique* de Platon) : les hommes finissent par convenir de regles pour ne plus commettre ni subir l'injustice. On appelle juste ce qui est conforme a ces conventions. Les regles visent a pacifier les relations entre les hommes. Freud confirme : l'interdiction de tuer est dans l'interet de la vie en commun.

2. Thrasymaque (dans *La Republique*) : le juste n'est rien d'autre que l'interet du plus fort. Rousseau replit : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour etre toujours le maitre, s'il ne transforme sa force en droit et l'obeissance en devoir. » Marx nomme « ideologie » la representation du monde que la classe dominante impose dans son propre interet a la classe dominee.

3. Calicles (dans le *Gorgias* de Platon) : « Ce sont les faibles, la masse des gens, qui etablissent les lois » en fonction de leur interet. Les faibles pronent l'egalite pour soumettre les forts. La these de Calicles prefigure celle de Nietzsche : la morale naît du ressentiment des faibles.

➤ La these naturaliste : des principes de justice superieurs aux lois

Le droit naturel et le droit positif .

Certaines lois sont censees etre justes parce qu'elles sont conformes a des **principes de justice eternels** : le **droit naturel**. **Ciceron** ecrit : « Il y a une loi vraie, droite, conforme a la nature, diffuse en tous, constante, eternelle [...] ; loi une, et eternelle, et immuable, elle sera pour toutes les nations et de tout temps. » C'est au nom de cette loi divine qu'**Antigone**, desobeissant a Creon, offre sepulture a son frere.

DEFINITION

Droit naturel : ensemble des principes universels de justice qui existeraient independamment des conventions humaines, des lois, usages et coutumes propres a un pays et a une epoque donnees. S'oppose au *droit positif*, variable et relatif.

Leo Strauss : le droit naturel est necessaire .

Leo Strauss defend le droit naturel dans *Droit naturel et histoire* (1953) : « Le besoin du droit naturel est aussi manifeste aujourd'hui qu'il l'a ete durant des siecles et meme des millenaires. » **Arguments** : (1) nier le droit naturel, c'est dire que le droit n'est determine que par les legislatureurs, or **il est parfaitement sense et legitime de parler de lois injustes** ; (2) le relativisme n'est pas tenable : **on ne peut pas tout tolerer** (l'esclavage, la discrimination) ; (3) il y a en l'homme quelque chose qui n'est pas totalement conditionne par la societe (la raison) ; (4) **les conflits sociaux sont insolubles** si on ne peut pas decider de ce qui est juste.

En quoi consiste la justice ? .

La **raison** permet aux hommes de distinguer le bien du mal et la justice de l'injustice. **Malebranche** presente la justice comme une *evidence rationnelle*. **Rousseau** pense que le droit naturel **n'apparait pas spontanement a la conscience** mais doit etre decouvert par la reflexion puis explicite par le debat public. Le progres de la **conscience morale de l'humanite** se traduit par la *Declaration universelle des droits de l'homme* (1948), qui definit les **droits que tout homme possede par nature, du seul fait qu'il est homme**.

➤ **Justice, egalite et equite**

Kant : le respect de la personne humaine .

« Agis de telle sorte que tu traites l'humanite, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en meme temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen », ecrit **Kant**. Le **mal et l'injustice consistent a traiter une personne comme une chose**, a l'utiliser sans egards pour sa dignite d'etre humain.

Rawls : la societe juste et le voile d'ignorance .

Une societe juste serait fondee sur des principes choisis par ses futurs membres, dans l'ignorance de la position qu'ils y occuperont, estime **John Rawls**. C'est ce qu'il appelle le **« voile d'ignorance »**. Une telle societe accorderait a ses membres le **maximum de liberte compatible avec l'egalite effective des chances**.

» La justice est la premiere vertu des institutions sociales comme la verite est celle des systemes de pensee.

Rawls, *Theorie de la justice*, 1971

Justice et egalite .

L'idee de justice entretient un lien evident avec l'**idee d'egalite**. Mais **la justice ne consiste pas a donner la meme chose a tous, mais a donner a chacun ce qui lui revient** (en fonction de ses merites, de ses besoins...), comme le voulait le droit romain. **Aristote** distingue la **justice distributive**, fondee sur une **egalite proportionnelle** (repartir les charges et les honneurs en proportion des merites de chacun), et la **justice commutative** (ou « juste correctif »), qui vise a retablir l'equilibre a la suite d'un dommage subi.

DEFINITION

Equite : forme de justice superieure a la legalite. Elle consiste a ajuster la loi aux cas particuliers pour ne leser personne. **Aristote** rappelle que la loi, bonne et generale, doit etre appliquee dans le souci de l'equite.

► Justice, force et desobeissance

Pascal : justice et force .

Pascal souligne le rapport ambigu entre justice et force : « *Ne pouvant faire que ce qui est juste fut fort, on a fait que ce qui est fort fut juste.* » La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. L'Etat garantit la paix civile mais **n'incarne pas necessairement la justice**.

Hobbes et l'Etat comme garant de la justice .

Pour **Hobbes**, ce qui est juste, c'est ce que prescrit la loi de l'Etat. « *La ou il n'y a pas de puissance commune, il n'y a pas de loi. La ou il n'y a pas de loi, rien n'est injuste.* » (*Leviathan*, 1651). La justice suppose une **autorite souveraine** qui definit et fait respecter les lois.

Locke et la naissance du systeme judiciaire .

Locke explique dans le *Traite du gouvernement civil* (1690) que le passage de l'etat de nature a la vie en societe s'organise autour d'un **systeme judiciaire** fonde sur des **lois objectivement reconnues**, l'**impartialite** et un pouvoir capable de soutenir une sentence et de l'executer.

La desobeissance civile .

Selon **Rawls**, la **desobeissance civile** est un acte **politique** (pour mettre fin a une injustice), **public** (la sanction est acceptee), **collectif** (il s'agit de creer un mouvement) et **non-violent** (on veut convaincre, non contraindre). **Ciceron** rappelle qu'il ne faut pas croire que tout ce qui est regle par les institutions est juste : il existe une justice naturelle dont le legislateur doit s'inspirer.

🔑 LE SCHEMA CLE

Les deux theses fondamentales sur la justice

These conventionnaliste

- Rien n'est juste en dehors du droit positif
- Lois = conventions changeantes et relatives
- Glaucon, Thrasymaque, Callicles, Marx
- Risque : relativisme moral

These naturaliste

- Il existe des principes superieurs au droit positif
- Droit naturel = universel et eternel
- Ciceron, Strauss, Kant, Rawls
- Fondement : la raison et la dignite humaine

📌 QUESTIONS FLASH

- 1 Quelle est la difference entre le droit positif et le droit naturel ?
- 2 Quelles sont les trois hypotheses conventionnalistes sur l'origine de la justice ?
- 3 Pourquoi Rawls propose-t-il le « voile d'ignorance » pour definir la societe juste ?
- 4 Quelle distinction Aristote fait-il entre justice distributive et justice commutative ?

→ Reponses fiche 4



2 Les citations clés

1. Revient-il à l'Etat de décider de ce qui est juste ?

Sujet 1
fiche 3

La réponse de Hobbes .

Ce qui est juste, c'est ce que prescrit la loi de l'Etat. Sans puissance commune, il n'y a ni loi ni injustice : l'Etat est la condition de possibilité de la justice.

• La ou il n'y a pas de puissance commune, il n'y a pas de loi. La ou il n'y a pas de loi, rien n'est injuste.

Hobbes, Leviathan, 1651

La réponse de Cicéron .

Il existe une justice naturelle dont le législateur doit s'inspirer. Croire que tout ce qui est réglé par les institutions est juste serait une erreur.

• Ce qu'il y a de plus insensé, c'est de croire que tout ce qui est réglé par les institutions ou les lois des peuples est juste.

Cicéron, Des Lois, 52 av. J.-C.

La réponse de Rousseau .

La force ne fait pas le droit. L'obéissance par la force n'est pas un devoir moral : elle est un acte de nécessité, non de volonté. Le droit du plus fort est une contradiction dans les termes.

• Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir.

Rousseau, Du contrat social, 1762

2. Demander justice, est-ce réclamer vengeance ?

Sujet 2
fiche 3

La réponse de Hegel .

La vengeance n'est pas juste. Motivée par la colère, elle est excessive et sans fin. La justice exige une punition objective, fondée sur un code de lois, non sur la passion.

• Le sentiment de vengeance [...] est, dans sa logique, négation de la justice.

Hegel, Principes de la philosophie du droit, 1821

La réponse de Ricoeur .

Bien que la sanction pénale soit légitime et proportionnée, elle reste une violence infligée au condamné. La justice garde toujours une parenté avec la vengeance.

• Les opérations les plus civilisées de la justice [...] gardent encore la marque visible de cette violence originelle qu'est la vengeance.

Ricoeur, Le Juste 1, 1995

3. Faut-il toujours être juste ?

Sujet 3
fiche 3

La réponse d'Aristote .

Il ne suffit pas de vouloir la justice, il faut la mettre en pratique au quotidien. La justice est une vertu, c'est-à-dire une disposition acquise par l'habitude.

✿ C'est en pratiquant les actions justes que nous devenons justes.

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, IV^e siècle av. J.-C.

La réponse de Platon .

Il ne faut jamais être injuste, car cela détruit notre âme. La justice est notre bien le plus précieux ; l'homme injuste est ignorant et malheureux.

✿ S'il fallait choisir entre commettre l'injustice ou subir l'injustice, je préférerais encore la subir plutôt que la commettre.

Platon, *Gorgias*, IV^e siècle av. J.-C.

La réponse de Kant .

La justice exige de traiter toute personne humaine comme une fin en soi, jamais simplement comme un moyen. C'est une exigence fondamentale de la morale.

✿ Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen.

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785

4. Vouloir la paix, est-ce vouloir la justice ?

Sujet 4
au choix

La réponse de Pascal .

L'État garantit la paix civile, mais il n'incarne pas la justice pour autant. La force peut se substituer à la justice et imposer l'ordre sans la légitimer.

✿ Ne pouvant faire que ce qui est juste fut fort, on a fait que ce qui est fort fut juste.

Pascal, *Pensées*, 1670

La réponse d'Augustin .

Vouloir la paix sans la justice ne ferait que prolonger le règne de la force. Un État sans justice n'est qu'une bande de brigands organisée.

✿ Sans la justice, les royaumes sont-ils autre chose que de grandes troupes de brigands ?

Augustin, *La Cité de Dieu*, V^e siècle

5. Peut-on fonder le droit sur la nature ?

Sujet 5
au choix

La réponse de Strauss .

Le droit naturel est nécessaire : sans lui, il serait impossible de qualifier une loi d'injuste. Le relativisme conduit à tout tolérer, y compris l'intolérable.

✿ Le besoin du droit naturel est aussi manifeste aujourd'hui qu'il l'a été durant des siècles et même des millénaires.

Leo Strauss, *Droit naturel et histoire*, 1953

La réponse de Pascal .

Les lois ne sont que des coutumes, variables et contradictoires. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue. Le fondement de la loi est « mystique ».

’ On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence.

Pascal, *Pensées*, 1670



3 Les dissert' étape par étape ✍️

SUJET 1 — DISSERTATION

Revient-il à l'Etat de décider de ce qui est juste ?

1 Analyser les termes du sujet

L'**Etat** est une autorité s'exerçant sur un territoire indépendant par le biais d'institutions (politiques, administratives, judiciaires). « Décider de ce qui est juste » signifie énoncer des normes de justice valables pour tous, mais aussi rendre la justice en sanctionnant certains actes. Le verbe « revient-il » interroge la *légitimité* de ce pouvoir.

2 Degager la problématique

L'Etat définit-il à lui seul la justice, ou bien la **conscience** a-t-elle aussi son mot à dire ? Pour faire des lois, l'Etat doit lui-même être **légitime** : on devrait donc plutôt dire qu'il doit se soumettre à ce qui est juste, et non l'inverse.

3 Plan de la dissertation

① L'Etat décide de ce qui est juste

L'Etat a pour fonction d'énoncer des normes de justice valables pour tous (lois). Pour **Hobbes**, sans puissance commune, il n'y a pas de loi et rien n'est injuste. L'Etat doit aussi **rendre la justice**, c'est-à-dire caractériser certains actes comme injustes et les sanctionner. La justice suppose donc une **autorité souveraine** qui fait respecter les lois.

② L'Etat doit lui-même se conformer à la justice

Seul un Etat **républicain** a la légitimité pour décider de ce qui est juste, car c'est le *peuple* qui y est souverain. Le pouvoir doit s'exercer dans certaines limites, sans quoi l'Etat devient violent et tyrannique. **Rousseau** rappelle que la force ne fait pas le droit. Le rapport *legal* / *legitime* est ici central : une loi peut être légale sans être juste.

③ C'est la conscience qui décide de ce qui est juste

L'idée de **droit naturel** invite à garder un œil critique sur la justice légale, qui n'est jamais parfaite. **Cicéron** affirme qu'il ne faut pas croire que tout ce qui est réglé par les institutions est juste. La **conscience** est souvent un meilleur juge que la loi pour discerner ce qui est juste. La **désobéissance civile** (**Rawls**) est un acte politique, public, collectif et non-violent qui vise à corriger une injustice que l'Etat refuse de reconnaître.

SUJET 2 — DISSERTATION

Demander justice, est-ce réclamer vengeance ?

1 Analyser les termes du sujet

« **Demander justice** », c'est revendiquer le rétablissement d'un équilibre qui a été rompu par un délit ou un crime. « **Réclamer vengeance** », c'est exiger que le fautif subisse un dommage au moins équivalent à celui qu'il a lui-même infligé. Le latin *vindicare* signifie à la fois revendiquer la justice et exercer la vengeance.

2 Degager la problématique

La justice aboutit comme la vengeance à **châtier le coupable**. Il y a une proximité évidente, mais y a-t-il pour autant identité entre les deux ? Aux yeux des victimes, il peut sembler naturel de rendre le mal pour le mal. Mais la colère conduit à confondre *se faire justice* et *rendre la justice*. **Punir** ne signifie pas exercer une vengeance légale.

3 Plan de la dissertation

① La victime entend obtenir réparation

Le latin *vindicare* signifie à la fois revendiquer la justice et exercer la vengeance : pour les Anciens, c'est la même chose. La **loi du talion** et le **code d'Hammourabi** préconisent une équivalence stricte entre le dommage et la peine. La justice semble ainsi naître du désir naturel de voir le coupable puni à la mesure de son crime.

② La punition n'est pas la vengeance

La **punition** est objective et fondee sur un code de lois ; la **vengeance** est subjective et passionnee. **Hegel** montre que le sentiment de vengeance est, dans sa logique, negation de la justice. Pour etre **equitable**, la peine doit etre prononcee par un juge et executee par la force publique, non par la victime elle-meme. La justice institutionnelle substitue la *raison* a la *passion*.

③ La justice a d'autres finalites que la vengeance

La sanction penale restant une violence, elle conserve une parente avec la vengeance, comme le souligne **Ricoeur**. Mais la justice ne vise pas seulement a contenter la victime : elle doit aussi **protéger la société** et **reinsérer le délinquant**. Il faut réfléchir a la *finalité des peines* : dissuasion, reparation, rehabilitation. La justice depasse la vengeance en poursuivant le **bien commun**.

SUJET 3 — EXPLICATION DE TEXTE

Aristote, *Ethique a Nicomaque*, IV^e siecle av. J.-C.

En menant une existence relachee les hommes sont personnellement responsables d'etre devenus eux-memes relaches, ou d'etre devenus injustes ou intemperants, dans le premier cas par leur mauvaise conduite et dans le second en passant leur vie a boire ou a commettre des exces analogues : en effet, c'est par l'exercice des actions particulieres qu'ils acquierent un caractere du meme genre qu'elles. [...] Aussi, se refuser a reconnaitre que c'est a l'exercice de telles actions particulieres que sont dues les dispositions de notre caractere est le fait d'un esprit singulierement etroit.

Aristote, *Ethique a Nicomaque*, IV^e siecle av. J.-C.

1 Lire le texte — these et mouvement

Aristote affirme que nous sommes **libres et responsables** de nos actes. Ce n'est pas par fatalite que les hommes sont injustes ou intemperants, mais parce qu'ils se laissent aller. La justice est comme la **sante** et l'injustice comme la **maladie** : ce sont des dispositions durables qui resultent d'*habitudes* bonnes ou mauvaises.

2 Expliquer les theses principales

Le caractere d'un homme resulte de ses choix (lignes 1-6)

Nous sommes responsables de nos actes, car nous les accomplissons **librement et consciemment**. Notre caractere n'est pas la cause, mais le *resultat* de nos choix. L'homme qui mene une existence relachee est personnellement responsable de cette relache. L'injustice n'est donc pas un *destin* mais une *consequence* de la conduite.

C'est l'exercice de la justice qui rend juste (lignes 7-16)

En disant que « nul n'est mechamment volontairement », **Platon** confond l'erreur et la faute. Pour Aristote, il faut **exercer son ame a la justice**, comme on exerce son corps a des epreuves sportives. La vertu est une *disposition acquise par la pratique*, non un simple savoir theorique. On devient juste en *faisant* des actions justes.

La justice est une saine disposition de l'ame (lignes 16-25)

La vertu et le vice sont des **dispositions favorisees par l'habitude** (analogie entre la justice et la sante). Une fois la direction prise, il est difficile de revenir en arriere : l'homme devenu injuste ne peut plus facilement cesser de l'etre, de meme que le malade ne guerit pas par un simple souhait. Il ne faut donc **jamais etre injuste**, comme le dit aussi **Platon** dans le *Criton*.

3 Enjeu philosophique

Ce texte met en lumiere la **dimension pratique et morale de la justice**. Aristote ne definit pas la justice comme un ideal abstrait mais comme une *vertu*, c'est-a-dire une disposition acquise par l'habitude. L'enjeu croise les notions de **liberte**, de **responsabilite** et de **morale** : si nous sommes responsables de notre caractere, la justice est a la portee de chacun, a condition de la pratiquer quotidiennement.



► Tableau des philosophes incontournables

PHILOSOPHE	THESE PRINCIPALE SUR LA JUSTICE	OEUVRE CLE	CITATION COURTE
Platon 428-348 av. J.-C.	La justice est un ordre harmonieux dans l'ame et dans la Cite. L'homme injuste est ignorant et malheureux. Il vaut mieux subir l'injustice que la commettre.	<i>La Republique</i> ; <i>Gorgias</i> ; <i>Criton</i>	« Je prefererais subir l'injustice plutot que la commettre. »
Aristote 384-322 av. J.-C.	La justice est une vertu acquise par l'habitude. Distingue justice distributive (egalite proportionnelle) et justice commutative (retablir l'equilibre apres un dommage). L'equite ajuste la loi aux cas particuliers.	<i>Ethique a Nicomaque</i>	« C'est en pratiquant les actions justes que nous devenons justes. »
Ciceron 106-43 av. J.-C.	Il existe une loi naturelle, universelle et eternelle, superieure aux lois positives. Le legislateur doit s'en inspirer.	<i>De Re Publica</i> , v. 54 av. J.-C.	« Il y a une loi vraie, droite, conforme a la nature, diffuse en tous. »
Augustin 354-430	Sans la justice, les royaumes ne sont que de grandes troupes de brigands. La paix sans justice n'est que le regne de la force.	<i>La Cite de Dieu</i> , V ^e s.	« Sans la justice, les royaumes sont-ils autre chose que de grandes troupes de brigands ? »
Montaigne 1533-1592	Les coutumes varient d'un lieu a l'autre. Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. Constat de relativisme culturel.	<i>Essais</i> , 1580-1595	« Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. »
Pascal 1623-1662	Les lois ne sont que des coutumes dont le fondement est « mystique ». La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique.	<i>Pensees</i> , 1670	« Verite en deca des Pyrenees, erreur au-dela. »
Hobbes 1588-1679	Sans Etat, il n'y a ni loi ni injustice. La justice suppose une puissance commune souveraine qui definit et fait respecter les lois.	<i>Leviathan</i> , 1651	« La ou il n'y a pas de loi, rien n'est injuste. »
Locke 1632-1704	Le passage de l'etat de nature a la societe civile s'organise autour d'un systeme judiciaire fonde sur des lois objectivement reconnues, l'impartialite et un pouvoir d'execution.	<i>Traite du gouvernement civil</i> , 1690	« L'etat de nature manque de lois etablies, connues et approuvees. »
Rousseau 1712-1778	La force ne fait pas le droit. Le plus fort doit transformer sa force en droit et l'obeissance en devoir pour etre legitime. Le droit naturel doit etre decouvert par la reflexion.	<i>Du contrat social</i> , 1762	« Le plus fort n'est jamais assez fort pour etre toujours le maitre. »
Kant 1724-1804	L'exigence fondamentale de la morale est de traiter toute personne humaine comme une fin en soi, jamais simplement comme un moyen. Le mal et l'injustice consistent a traiter une personne comme une chose.	<i>Fondements de la metaphysique des moeurs</i> , 1785	« Traite l'humanite toujours comme une fin, jamais comme un moyen. »
Hegel 1770-1831	Le sentiment de vengeance est negation de la justice. La Terreur revolutionnaire illustre les derives d'une justice non encadree par des lois et des institutions equilibrees.	<i>Principes de la philosophie du droit</i> , 1821	« Le sentiment de vengeance est negation de la justice. »
Marx 1818-1883	La justice et le droit relevent de l'ideologie : la classe dominante impose ses representations dans son propre interet a la classe dominee.	<i>L'Ideologie allemande</i> , 1845	« Les pensees de la classe dominante sont les pensees dominantes. »
Nietzsche 1844-1900	La morale nait du ressentiment des faibles. Le faible croit incarner le bien ; la force et la puissance sont condamnees par une morale qui fait de l'impuissance une vertu.	<i>La Genealogie de la morale</i> , 1887	« La morale nait du ressentiment. »
Rawls 1921-2002	La societe juste est fondee sur des principes choisis sous un « voile d'ignorance ». La justice est la premiere vertu des institutions sociales. La desobeissance civile est un acte politique, public, collectif et non-violent.	<i>Theorie de la justice</i> , 1971	« La justice est la premiere vertu des institutions sociales. »
Ricoeur 1913-2005	La justice institutionnelle garde une parente avec la vengeance. La sanction penale reste une violence infligee au condamne, meme si elle est legitime et proportionnee.	<i>Le Juste 1</i> , 1995	« Les operations les plus civilisees de la justice gardent la marque de la vengeance. »

PHILOSOPHE	THESE PRINCIPALE SUR LA JUSTICE	OEUVRE CLE	CITATION COURTE
Leo Strauss 1899-1973	Le droit naturel est necessaire et indispensable. Le relativisme conduit a tout tolerer. Ce qui est juste ou injuste ne l'est pas seulement au regard des lois.	<i>Droit naturel et histoire</i> , 1953	« Le besoin du droit naturel est aussi manifeste aujourd'hui que depuis des millenaires. »

► Points de vigilance au bac

⚠ ERREURS FREQUENTES A EVITER

- Ne pas confondre **droit positif** (ensemble des lois en vigueur dans un Etat, variable et relatif) et **droit naturel** (principes universels de justice, supposees eternels et valables pour tous).
- Ne pas confondre **legal** et **legitime**. Une loi peut etre legale (conforme au droit positif) sans etre legitime (conforme a une exigence superieure de justice). L'esclavage etait legal mais n'etait pas legitime.
- Ne pas confondre **justice distributive** (Aristote : repartition proportionnelle des biens et des honneurs selon le merite) et **justice commutative** (ou « juste correctif » : retablir l'equilibre apres un dommage, egalite arithmetique).
- Ne pas confondre **justice** et **vengeance**. La justice est objective, fondee sur des lois et prononcee par un tiers impartial (le juge). La vengeance est subjective, passionnee et exercee par la victime elle-meme.
- Ne pas dire que le **relativisme** (rien n'est juste ou injuste dans l'absolu) implique necessairement le **nihilisme**. Pascal, qui constate la relativite des lois, ne nie pas l'existence du droit naturel.
- Ne pas confondre **egalite** et **equite**. L'egalite traite tout le monde de la meme maniere ; l'equite ajuste la loi aux cas particuliers pour ne lésér personne (Aristote).
- Ne pas opposer caricaturalement **Hobbes** (l'Etat decide du juste) et **les jusnaturalistes** (Ciceron, Strauss). Hobbes ne nie pas que certaines lois puissent etre mauvaises ; il affirme que sans Etat, il n'y a aucun cadre pour en juger.
- Ne pas oublier la **desobeissance civile** (Rawls) : elle n'est pas un refus de la loi en general, mais un acte politique, public et non-violent visant a corriger une injustice precise.

► Distinctions conceptuelles essentielles

🔑 PAIRES A NE PAS CONFONDRE

- VS Droit positif vs droit naturel** : le droit positif est l'ensemble des lois en vigueur dans un Etat donne (variable, relatif). Le droit naturel est l'ensemble des principes universels de justice qui existeraient independamment des conventions humaines (suppose eternel et universel).
- VS Legal vs legitime** : est legal ce qui est conforme a la loi positive. Est legitime ce qui est conforme a une exigence superieure de justice (morale, droit naturel). Une loi peut etre legale sans etre legitime.
- VS Justice distributive vs justice commutative** (Aristote) : la justice distributive concerne la repartition proportionnelle des biens et des honneurs (egalite proportionnelle). La justice commutative vise a retablir l'equilibre a la suite d'un dommage (egalite arithmetique).
- VS Egalite vs equite** : l'egalite applique la meme regle a tous. L'equite adapte la regle aux cas particuliers pour ne lésér personne. L'equite est une forme de justice superieure a la legalite (Aristote).
- VS Justice vs vengeance** : la justice est objective, fondee sur un code de lois, prononcee par un juge impartial. La vengeance est subjective, passionnee, exercee par la victime. Hegel : la vengeance est « negation de la justice ».
- VS These conventionnaliste vs these naturaliste** : pour les conventionnalistes (Glaucón, Thrasymaque, Callicles), la justice n'est qu'une convention humaine. Pour les naturalistes (Ciceron, Strauss, Kant), il existe des principes de justice superieurs aux lois positives.
- VS Force vs droit** (Rousseau) : la force est une puissance physique qui contraint ; le droit est une autorite morale qui oblige. La force ne fait pas le droit : obeir par la force n'est pas un devoir, c'est un acte de necessite.
- VS Absolu vs relatif** : le droit naturel pretend a l'absolu (valable en tout temps et en tout lieu). Le droit positif est relatif (variable selon les epoques et les societes). Le relativisme moral affirme qu'il n'y a pas de justice absolue.

➤ Reponses aux questions flash (fiche 1)

✓ CORRIGES

1. Le **droit positif** est l'ensemble des lois en vigueur dans un Etat donne, a une epoque donnee : il est *variable et relatif* (ex. : le droit romain, le droit francais). Le **droit naturel** est l'ensemble des principes universels de justice qui existeraient independamment des conventions humaines : il est *suppose universel et eternel*. Ciceron le decrit comme « une loi vraie, droite, conforme a la nature, diffuse en tous ».
2. Les trois hypotheses conventionnalistes sont : (a) **Glaucon** : les hommes adoptent des regles par convention pour ne plus commettre ni subir l'injustice (la justice comme *pacte social*) ; (b) **Thrasymaque** : le juste n'est rien d'autre que l'interet du plus fort (la justice comme *ideologie du pouvoir*) ; (c) **Callicles** : ce sont les faibles qui etablissent les lois a leur avantage, pour soumettre les forts (la justice comme *ressentiment des faibles*).
3. Rawls propose le « **voile d'ignorance** » pour definir la societe juste parce que des individus rationnels qui ignorent la position sociale qu'ils occuperont choisiraient des principes garantissant a chacun le *maximum de liberte compatible avec l'egalite effective des chances*. L'ignorance de sa propre situation future force a penser la justice de maniere *impartiale* : on ne peut pas avantager une categorie de personnes sans risquer d'en faire partie.
4. **Aristote** distingue la **justice distributive**, qui concerne la repartition des biens, des honneurs et des charges en proportion des merites de chacun (*egalite proportionnelle*), et la **justice commutative** (ou « juste correctif »), qui vise a retablir l'equilibre a la suite d'un dommage subi (*egalite arithmetique*). La premiere repartit inegalement pour etre juste ; la seconde retablit une stricte equivalence entre le tort subi et la reparation.